

CONTRAT DE CONCESSION

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE	10
0.00 INTERPRÉTATION	11
0.01 Terminologie.....	11
0.01.01 Activités.....	11
0.01.02 Changement de Contrôle	11
0.01.03 Charge	12
0.01.04 Contrat	12
0.01.05 Concession.....	12
0.01.06 Contrôle	12
0.01.07 Établissement.....	12
0.01.08 Filiale.....	12
0.01.09 Force Majeure.....	12
0.01.10 Information Confidentielle	13
0.01.11 Manquement.....	13
0.01.12 PARTIE	13
0.01.13 Personne.....	13
0.01.14 Personne Liée	14
0.01.15 Produit(s).....	14
0.01.16 Produit Concurrentiel	14
0.01.17 Propriété Industrielle	14
0.01.18 Propriété Intellectuelle	14
0.01.19 Représentants Légaux.....	15
0.01.20 Stipulations Essentielles	15
0.01.21 Taux Préférentiel	15
0.01.22 Territoire.....	15
0.02 Intégralité et primauté.....	15
0.03 Lois applicables	16
0.04 Non-conformité.....	16
0.04.01 Divisibilité.....	16
0.04.02 Disposition alternative.....	16
0.05 Généralités	16
0.05.01 Cumul	16
0.05.02 Non renonciation	16
0.05.03 Dates et délais.....	17
a) De rigueur	17
b) Calcul.....	17
c) Reports	17
0.05.04 Références financières.....	17

0.05.05	Renvois	18
0.05.06	Genre et nombre	18
0.05.07	Titres	18
0.05.08	Présomptions	18
0.05.09	Connaissance	18
0.05.10	Approbation	18
0.05.11	Normes comptables	18
1.00	OBJET	19
1.01	Opération juridique	19
1.02	Conditions	19
1.02.01	Requises par le FABRICANT	19
1.02.02	Requises par le CONCESSIONNAIRE	19
1.02.03	Choix	19
2.00	CONTREPARTIE.....	20
2.01	Prix de vente	20
2.02	Révision	20
3.00	MODALITÉS DE PAIEMENT	20
3.01	Respect des modalités	20
3.01.01	Paie ment	20
3.01.02	Commandes	20
3.01.03	Suspension de la livraison	20
3.01.04	Surcharge	20
3.01.05	Chèque certifié.....	21
3.02	Imputation.....	21
3.03	Compensation	21
3.04	Arrérages.....	21
4.00	SÛRETÉS DE PAIEMENT.....	21
4.01	En faveur du FABRICANT	21
4.02	En faveur du CONCESSIONNAIRE	21
4.03	Cautionnement	22
4.04	Réserve du droit de propriété	22
4.05	Subordination	22
4.05.01	Société par actions	22
4.05.02	Propriétaire unique ou société autre	22
4.06	Remboursement	22
4.07	Réduction du capital	23
5.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES	23
5.01	Statut	23
5.02	Capacité	23

5.03	Effet obligatoire	23
5.04	Résidence	24
5.05	Commission	24
5.06	Assurances	24
5.07	Prête-nom.....	24
5.08	Stipulations Essentielles	24
5.09	Divulgateion	24
6.00	ATTESTATIONS DU FABRICANT	25
6.01	Statut	25
6.02	Capacité	25
6.03	Effet obligatoire	25
6.04	Assurances	25
6.05	Prête-nom.....	26
6.06	Stipulations Essentielles	26
6.07	Divulgateion	26
6.08	Respect de la législation	26
6.09	Qualité.....	26
6.10	Approvisionnement en Produits	26
6.11	Propriété intellectuelle.....	26
6.12	Marque de commerce	26
6.13	Droits concédés.....	27
7.00	ATTESTATIONS DU CONCESSIONNAIRE.....	27
7.01	Statut	27
7.02	Capacité	27
7.03	Effet obligatoire	28
7.04	Assurances	28
7.05	Prête-nom.....	28
7.06	Stipulations Essentielles	28
7.07	Divulgateion	28
7.08	Permis d'exploitation	28
7.09	Procédures judiciaires.....	28
7.10	Situation fiscale	29
	7.10.01 Défaut.....	29
	7.10.02 Charges.....	29
	7.10.03 Déductions.....	29
7.11	Gestion de la Concession.....	29
7.12	Solvabilité	29
8.00	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES	30
8.01	Information Confidentielle	30
	8.01.01 Engagement	30
	8.01.02 Fin du Contrat.....	30

8.02	Assurance.....	31
8.02.01	Garantie d'assurance	31
8.02.02	Montant de la couverture	31
8.02.03	Émetteur	31
8.02.04	Coassuré	31
8.02.05	Étendue de la responsabilité	31
8.03	Indemnisation.....	31
8.03.01	«Perte»	31
8.03.02	Portée	32
8.03.03	Procédure	32
8.03.04	Franchise.....	33
8.03.05	Limitation	33
8.04	Divulgarion de l'existence du Contrat	33
9.00	OBLIGATIONS DU FABRICANT	34
9.01	Formation continue	34
9.01.01	Mise en marché.....	34
9.01.02	Entretien	34
9.01.03	Personnel itinérant	34
9.02	Publicité et moyens promotionnels.....	34
9.02.01	Programmes et matériaux de promotion.....	34
9.02.02	Devoir d'achat	35
9.03	Documentation technique	35
9.03.01	Fourniture	35
9.03.02	Propriété	35
9.04	Approvisionnement.....	35
9.04.01	Exclusivité	35
9.04.02	Allocation	35
	a) Commande	35
	b) Pénurie	35
9.04.03	Retard ou défaut de livraison.....	36
9.04.04	Interruption de la fabrication	36
9.04.05	Réclamations	36
9.05	Service après vente	36
9.05.01	Garantie	36
9.05.02	Entretien des Produits.....	36
9.05.03	Campagne d'inspection	37
10.00	OBLIGATIONS DU CONCESSIONNAIRE	37
10.01	Approvisionnement.....	37
10.01.01	Exclusivité	37
	a) Produits	37
	b) Produits Concurrentiels	37
10.01.02	Commandes	37

10.01.03	Inventaire.....	37
10.01.04	Planification	38
10.01.05	Livraison	38
10.01.06	Frais de détournement	38
	a) Responsabilité.....	38
	b) Restriction.....	38
10.01.07	Reconnaissance	38
10.02	Exploitation de la Concession	38
10.02.01	Installation.....	38
	a) Approbation	38
	b) Origine des consommateurs	39
	c) Satisfaction	39
10.02.02	Heures d'affaires.....	39
10.02.03	Normes d'exploitation	39
10.02.04	Permis d'opération	39
10.02.05	Contrôle.....	39
10.03	Commercialisation des Produits	40
10.03.01	Service de vente	40
10.03.02	Promotion.....	40
10.03.03	Publicité locale	40
	a) Association	40
	b) Concession.....	40
10.03.04	Politique de prix	40
	a) Fausse déclaration	41
	b) Modifications des prix.....	41
	c) Prix de détail suggéré.....	41
10.03.05	Autres produits	41
10.03.06	Garanties additionnelles	41
	a) Interdiction	41
	b) Garantie statutaire.....	42
10.03.07	Objectifs de ventes	42
10.04	Service après vente	42
10.04.01	Entretien des Produits	42
	a) Conformité.....	42
	b) Gratuité	42
10.04.02	Utilisation de pièces	42
	a) Pièces d'origine	42
	b) Pièces usagées	43
10.04.03	Campagne d'inspection.....	43
10.04.04	Organisation du service	43
10.04.05	Équipement de service	43
10.04.06	Inventaire de pièces	43
10.04.07	Plaintes	43
10.05	Marques de commerce	44

10.05.01	Reconnaissance	44
	a) Propriété.....	44
	b) Violation	44
	c) Exécution	44
10.05.02	Restriction	44
10.05.03	Utilisation autorisée.....	44
	a) Produits	44
	b) Approbation	44
	c) Avis	45
10.05.04	Négation de transfert	45
	a) Droit d'affichage.....	45
	b) Fin du contrat	45
	c) Dénomination sociale	45
10.05.05	Dénonciation	45
	a) Avis	45
	b) Information	46
	c) Procédure	46
10.06	Financement des opérations	46
10.06.01	Institution financière approuvée	46
10.06.02	Autre institution financière.....	46
10.07	Affaires comptables	46
10.07.01	États financiers	46
10.07.02	Rapports	46
10.07.03	Registres	47
10.07.04	Examen	47
10.08	Taxes	47
11.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....	47
11.01	Cession.....	47
11.01.01	Interdiction	47
11.01.02	Inopposabilité	47
11.01.03	Exception.....	48
11.02	Force Majeure	48
11.02.01	Exonération de responsabilité	48
11.02.02	Prise de mesures adéquates	48
11.02.03	Droit de l'autre PARTIE	48
11.03	Relations entre les PARTIES.....	48
11.03.01	Entrepreneurs indépendants	48
11.03.02	Contrôle	49
11.03.03	Aucune autorité	49
11.04	Assurances	49
11.05	Autres recours	49
11.05.01	Choix	49
11.05.02	Sans limitation	50

CHAPITRE K –MISE EN MARCHÉ

11.06	Restriction d'action.....	50
11.07	Propriété Intellectuelle.....	50
11.08	Propriété de la Concession.....	50
	11.08.01 Pourcentage.....	50
	11.08.02 Changement.....	51
11.09	Transferts préautorisés.....	51
	11.09.01 Transfert par le FABRICANT.....	51
	a) Interne.....	51
	b) Externe.....	51
	11.09.02 Transfert par le CONCESSIONNAIRE.....	51
	a) Interne.....	51
	b) Externe.....	52
	c) Décharge.....	54
11.10	Déclaration.....	54
12.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	54
12.01	Avis.....	54
12.02	Résolution de différends.....	55
	12.02.01 Négociations de bonne foi.....	55
	12.02.02 Médiation.....	55
	12.02.03 Arbitrage.....	55
	a) Juridiction.....	55
	b) Décision.....	55
	c) Frais.....	55
12.03	Élection de domicile.....	56
12.04	Exemplaires.....	56
12.05	Modification.....	56
12.06	Non-renonciation.....	56
12.07	Transmission électronique.....	56
13.00	FIN DU CONTRAT.....	56
13.01	De gré à gré.....	57
13.02	Unilatéralement.....	57
13.03	Par le FABRICANT.....	57
	13.03.01 Immédiate:.....	57
	13.03.02 Sur avis écrit de CINQ (5) jours:.....	57
	13.03.03 Sur avis écrit de TRENTE (30) jours:.....	57
	13.03.04 Sur avis écrit de QUATRE-VINGT-DIX (90) jours:.....	59
	13.03.05 Avis de résiliation.....	59
	a) Date.....	59
	b) Délai minimum.....	60
13.04	Par le CONCESSIONNAIRE.....	60
13.05	Cessation de l'usage des marques.....	60
	13.05.01 Engagement.....	60

13.05.02	Défaut	60
13.06	Transition	60
13.06.01	Annulation	61
13.06.02	Achat	61
13.06.03	Inventaire	61
13.06.04	Produits	61
13.06.05	Documentation	62
14.00	ENTRÉE EN VIGUEUR	62
14.01	Effet rétroactif	62
14.02	Vigueur immédiate	62
14.03	Vigueur différée	62
15.00	DURÉE	62
15.01	Probatoire	62
15.02	Initiale	63
15.03	Renouvellement	63
15.03.01	Premier renouvellement	63
	a) Option	63
	b) Exercice	63
15.03.02	Renouvellements subséquents	63
15.03.03	Non-renouvellement	64
15.04	Survie	64
15.05	Non-reconduction	65
16.00	PORTÉE	65

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE A – EXTRAIT D'UNE RÉOLUTION DU FABRICANT	66
ANNEXE B – EXTRAIT DE RÉOLUTION DU CONCESSIONNAIRE	67
ANNEXE 4.03 – CAUTIONNEMENT.....	68

○○○○○

© edilex inc.
www.edilex.com

CONTRAT DE CONCESSION, intervenu en la ville de, district judiciaire de, province de Québec, Canada.

ENTRE :, personne morale dûment constituée sous l'autorité de la *Loi sur les*, ayant son siège social au, en la ville de, province de Québec, représentée par, son, dûment autorisé à agir selon les termes d'une résolution adoptée par le conseil d'administration, dont un extrait est joint à l'annexe A des présentes;

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE « FABRICANT »;

ET :, personne morale dûment constituée sous l'autorité de la *Loi sur les*, ayant son siège social au, en la ville de, province de Québec, représentée par, son, dûment autorisé à agir selon les termes d'une résolution adoptée par le conseil d'administration, dont un extrait est joint à l'annexe B des présentes;

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE « CONCESSIONNAIRE ».

CI-APRÈS COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉES LES « PARTIES »;

PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT:

- A) Le FABRICANT fabrique des produits destinés à la consommation;
- B) Le FABRICANT désire commercialiser ses produits par l'entremise d'un réseau de points de vente exclusif;
- C) Le CONCESSIONNAIRE possède un ou plusieurs établissements qui peuvent servir de points de vente pour la diffusion auprès des consommateurs des produits du FABRICANT;
- D) Le CONCESSIONNAIRE estime qu'il est dans son intérêt de pouvoir promouvoir, vendre, entretenir et réparer les produits du FABRICANT dans son(ses) établissement(s);

FABRICANT	CONCESSIONNAIRE

- E) Le FABRICANT désire concéder au CONCESSIONNAIRE le droit de promouvoir, vendre, entretenir et réparer ses produits;
- F) Il est dans l'intérêt des PARTIES aux présentes de consigner les modalités de leur entente dans un écrit sous seing privé;
- G) Les PARTIES désirent que cet écrit s'interprète comme un contrat de gré à gré.

LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT:

0.00 INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

Les mots et expressions qui suivent, lorsqu'ils apparaissent précédés d'une lettre majuscule dans le contrat ou dans toute documentation subordonnée à celui-ci, s'interprètent, à moins d'une dérogation implicite ou explicite dans le texte, en fonction des définitions qui leur sont attribuées ci-après:

0.01.01 Activités

désigne l'ensemble des activités commerciales du FABRICANT et des entreprises du même groupe que ce dernier dans le domaine de

0.01.02 Changement de Contrôle

signifie, relativement à une PARTIE au Contrat ayant le statut d'une personne morale, n'importe lequel des événements suivants :

- a) l'acquisition directe ou indirecte par une Personne ou entité de titres d'une telle personne morale représentant plus de CINQUANTE POURCENT (50 %) des droits de vote de cette dernière;
- b) une entente portant sur la vente ou la disposition de tout ou de substantiellement tout les actifs de la personne morale;
- c) une réorganisation de la personne morale menant au transfert des droits conférés par le Contrat d'une PARTIE à une Personne liée;
- d) une fusion impliquant la personne morale; ou

FABRICANT	CONCESSIONNAIRE

- e) l'approbation par les actionnaires de la personne morale d'un plan pour la liquidation complète de cette dernière;

0.01.03 Charge

désigne une cause légitime de préférence, un démembrement du droit de propriété, une modalité de la propriété, une restriction à l'exercice du droit de disposer et une sûreté conventionnelle ou légale;

0.01.04 Contrat

désigne le présent contrat incluant le préambule et ses annexes, toute documentation reliée ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les PARTIES, conformément à l'article 12.05; les expressions «des présentes», «aux présentes», «en vertu des présentes», «par les présentes» et toute autre expression semblable, lorsqu'elles sont utilisées dans le contrat, font généralement référence à l'ensemble du contrat plutôt qu'à une partie de celui-ci à moins d'indication contraire dans le texte;

0.01.05 Concession

désigne la place d'affaires du CONCESSIONNAIRE.

0.01.06 Contrôle

désigne la détention par une personne, directement ou par personne interposée, autrement qu'à titre de créancier, ou par un groupe de personnes agissant de concert, d'actions émises par le CONCESSIONNAIRE lui attribuant plus de CINQUANTE POURCENT (50%) des voix à l'assemblée des actionnaires et lui permettant d'élire la majorité des administrateurs siégeant au Conseil d'administration du CONCESSIONNAIRE.

0.01.07 Établissement

désigne tous les points de vente physiques du CONCESSIONNAIRE.

0.01.08 Filiale

désigne une entité contrôlée par ou sous le contrôle conjoint d'une PARTIE au Contrat, par la propriété ou le contrôle de plus de CINQUANTE POURCENT (50%) des droits de vote ou tout autre mode de propriété ou de contrôle de cette entité, tant que ce mode de contrôle subsiste;

0.01.09 Force Majeure

FABRICANT	CONCESSIONNAIRE